

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

30 mars 2012 – n° 20  
120033

**MISE EN PLACE PAR LE CLUB VOSGIEN D'UNE LIAISON PEDESTRE BALISEE  
EN FORET COMMUNALE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES**

Le Club Vosgien de Saint-Dié-des-Vosges envisage de réaliser une liaison pédestre balisée devant relier le secteur des Trois Scieries à la Madeleine, du lieu-dit "le Pont du Hantz" au relais "Cap France" à la Bolle, en passant par la forêt communale de Saint-Dié-des-Vosges.

Le Club Vosgien soumet à l'approbation du conseil municipal le projet décrit ci-dessus, conformément au tracé ci-joint. Une fois validé, l'itinéraire apparaîtra automatiquement sur la prochaine édition des cartes Top 25 que le Club édite avec l'IGN.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- VALIDE le projet de liaison pédestre balisée en forêt communale de Saint-Dié-des-Vosges, mis en place par le Club Vosgien.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



  
Christian PIERRET

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 30 mars 2012

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 35

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET (procuration à P.Leroy du point n°4 au n°6), Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (sorti au point n° 16), Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE (sortie du point n°8 au n°11), Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT (sortie au points n°12 et 13), Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI (procuration à L.Chretien du point n°22 au n°29), Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT (procuration à C.Pierret du point n°1 au n°2), Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----